## DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

### ROANNAIS AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès 42311 ROANNE

#### N° DP 2023-125

#### **Agriculture**

Site de la ferme des Millets à Ouches

Convention d'accueil et de fonctionnement du dispositif de test en agriculture avec l'association Etamine, la couveuse régionale AURA START'Ter, et Claire CHARMET

Certifié exécutoire	1 1 AVR. 2023
Reçu en préfecture	0 4 AVR. 2023
Publié	1 1 AVR. 2023

# DECISION DU PRESIDENT DE ROANNAIS AGGLOMERATION

#### Le Président de Roannais Agglomération ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence facultative « Agriculture » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver les conventions de « coopération » sans engagement financier, en numéraire et en nature, de la communauté d'agglomération ;

Considérant que Roannais Agglomération est propriétaire de la ferme des Millets à Ouches, comprenant des bâtiments, des terrains et du matériel agricole;

Considérant que l'objectif de l'espace test est de permettre à l'entrepreneuse à l'essai de se tester en élevage brebis et chèvres avec production laitière, en agriculture biologique;

Considérant qu'une convention d'accueil et de fonctionnement de l'espace test sur le site de la ferme des Millets à Ouches, est nécessaire pour formaliser les engagements mutuels de Roannais Agglomération (propriétaire des lieux), de l'association Etamine, de la terre à l'assiette (accueillant), de la couveuse régionale AURA START'Ter, et de Claire CHARMET (testeuse);

## DECIDE

- D'approuver la convention d'accueil et de fonctionnement du dispositif de test en agriculture entre Roannais Agglomération, l'association Etamine, de la terre à l'assiette, la couveuse régionale AURA START'Ter et Claire CHARMET;
- De dire que la convention prendra effet à compter du 1er avril 2023 jusqu'au 28 février 2026 au plus tard ;
- De préciser que cette convention n'engendre aucun engagement financier de Roannais Agglomération.

Par délégation du Conseil communautaire,

Le Président, Yves NICOLIN, Maire de Roanne